

Immanquable ! Un Projet de Plan de Départ Volontaire Ciblé et un second choc Telco Solutions

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

10 février 2026 à 15:40



Spécialement pour les abonnés aux communications de l'équipe CFTC HPE !



Bonjour !

Il y avait la semaine dernière deux réunions syndicales avec les RH pour tenter de trouver un accord de méthodologie.

L'objectif pour la Direction aurait été de sécuriser le calendrier social d'un projet de plan de départs collectifs et pour les syndicats d'obtenir des engagements sur plusieurs grands chantiers sociaux 2026 dont bien sûr Telco Solutions.

Sur ce sujet, **il est essentiel de savoir que les 140 salariés Telco ont reçu plusieurs chocs successifs** : l'annonce du transfert vers HCL Tech et hier un courriel maladroite venant de l'étranger sur une réorganisation brutale de la R&D impactant l'avenir de la majorité des salariés et court-circuitant le CSE. Indignation comprise et partagée : à notre initiative la réaction du CSE s'organise pour la prochaine réunion (jeudi 19 et vendredi 20 février).

Sans grandes surprises, mais avec regrets car les syndicats avaient réussi à faire un ensemble de revendications communes (intégrer l'ensemble des projets HPE touchant la filiale, nécessité de se projeter dans l'avenir en termes d'organisation et de moyens, garanties sur la pérennité des sites touchés...), le constat partagé est que les objectifs ou contraintes des uns et des autres étaient inconciliables pour l'instant. Par exemple sur l'intégration de salariés Telco Solutions dans ce projet de plan de départs collectifs : **il n'y aura donc pas d'accord de méthodologie.**

Nous nous préparons en conséquence à commencer par négocier directement un **projet d'accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC)**. Sans aucune garantie de résultats mais avec la volonté d'aboutir à un accord équilibré pour les 2 parties.

A ce stade, voici ce qu'il faut savoir :

1/ **Les 5 derniers plans RCC remontent à la période 2018 à 2022** et il s'agit depuis l'origine d'une de nos grandes spécialités (la ligne rouge absolue de l'équipe CFTC HPE étant les licenciements économiques forcés, principe de base suivi avec succès depuis le premier plan collectif HP de 2001).

2/ Il est question ici d'**environ 100 départs volontaires ciblés**, donc rien à voir avec la période 2023-2025 qui n'aura concerné l'an dernier que 20 départs collectifs sur 39 ciblés.

3/ **Comme chaque année mais nettement plus tôt que l'an dernier** (la communication individuelle des RH était le 25 juin 2025), cela suppose de commencer par classer chaque salarié actif sur un emploi par Business et Sous-Business selon 3 tendances (en décroissance, stable et en croissance). Et parmi les emplois en décroissance, déterminer ceux qui sont plus ou moins visés par ce projet de RCC.

Cet exercice devrait être terminé prochainement.

4/ **L'accord GEPP 2025-2026 ne sera donc pas utilisé** (sa limite 2026 était de 50 départs maximum pour 35 embauches)

A suivre ! Notamment dans les Immanquables ou dans le nouveau sujet du Blog : [Projet de RCC 2026](#).
Ce ne sont pas évidemment pas les 2 seuls sujets qui mobilisent notre équipe. Notre force est d'être organisé par spécialités.

Le travail de fond quotidien de l'équipe CFTC HPE concerne donc tous les chantiers sociaux et tous les salariés, qu'ils soient concernés ou non par la négociation qui va s'ouvrir.

DE L'INTERET D'ADHERER !

Après l'envoi de toutes les informations, outils et conseils pratiques exclusifs de fin 2025 proposés par les spécialistes CFTC HPE (Epargne Salariale, Evaluation, Objectifs, Positionnement Boite Salariale...), nous travaillons actuellement et depuis plusieurs semaines à faire face aux conséquences économiques et sociales pour la filiale des transformations du plan Catalyst de la Corporation.

Et bonne nouvelle : vous n'êtes pas seul(e) ! L'équipe CFTC HPE se tient à vos côtés au moment d'aborder cette année extraordinairement dense sur le plan social (externalisations, suppressions, intégration Juniper...).

C'est pourquoi adhérer afin d'être encore mieux informé et défendu fait particulièrement du sens cette année pour comprendre les coulisses de l'actualité sociale et anticiper chaque échéance.

Défiscalisez à 66% en investissant dans votre avenir !

C'est l'intérêt collectif. Et c'est aussi votre intérêt personnel. Votre adhésion vous donne droit à un crédit d'impôt de 66%, vous aurez accès aux meilleures informations à l'avance, bénéficierez de services et outils supplémentaires, redonnerez du sens à votre vie au travail, rejoindrez le premier syndicat et plus grand réseau social d'HPE (plus de 200 adhérents !), anticiperez davantage et subirez moins.

UNE CFTC MODERNE, PROCHE DE VOUS ET DIFFÉRENTE

- Moderne, parce que le monde change et que nous évoluons avec lui
- Proche, parce que nous sommes aux côtés de chacun sur le terrain
- Différente, parce que notre syndicalisme est à votre image : constructif, engagé, humain

CFTC, Le Syndicat d'aujourd'hui et de demain

- + d'Expertise
- + de Proximité
- + d'Indépendance

CFTC, Ça fait du bien d'être adhérent !

Des services **exclusifs**
Des solutions **immédiates**
Des avantages **concrets**

TOUS UNIQUES, TOUS UNIS!

Syndicat cftc
Equipe HPE

Merci pour votre attention, vos remontées terrain et votre soutien de tous les jours !

Consultez les témoignages de satisfaction des adhérents HPE !

Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE



Grenoble	Lille	Lyon	Mougins	Nantes	Puteaux	Strasbourg	France Entière
Magali CHEVALIER	Bruce CHAILLOT	Neige-Marie AMOROS	Raouf GADHI	Renaud COUVREUX	Jocelin BENTAYOU	Fabrice MUNIER	Frédéric GOUPIL
Andi DAILANI		Cécile MONTAGNAT			Frédéric BLOCK		Jean-Paul VOUILLER
Thierry DUMONT		Catherine POINSON			Youemin BOURGEOIS		
Fabienne MILLE					Zakaridia DIALLO		
Chantal PAPIN					Sandra DISPAGNE		
Frédéric PASSERON					Ali EL HAYDERI		
Christian SCHUTZ					Marie-Christine GROSS		
Cyrille SCHULZ					Valérie INGOUF		
					Cécile MALBEC		
					Séverine MORELLEC		

OUVERTS EN PERMANENCE

LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions d'actualité

LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

Si fichiers protégés, le mot de passe est hpei

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement
aux adhérents CFTC HPE à jour de cotisation

Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : cftchp@hpe.com